

Bulletin municipal ST-ANGEL



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :
<http://www.saint-angel.fr>

Été-Automne 2009

Le mot du maire :

Différentes animations ont ponctué l'année 2009; notre commune a fait preuve une nouvelle fois de son dynamisme; c'est avec une grande satisfaction que j'ai été témoin de l'engagement des bénévoles et j'espère que dans l'avenir d'autres personnes se joindront à nous.

Malgré les réformes fiscales qui se profilent, notamment celle de la taxe professionnelle, et les inquiétudes qu'elles suscitent pour la gestion de nos communes rurales, le programme d'installation des entreprises artisanales continue.

Je profite de ce mot pour vous adresser mes meilleurs vœux pour 2010 et je vous invite à partager le verre de l'amitié le vendredi 8 janvier à 18h à la Mairie.

Joël PRADEL

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30
Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h
tél : 05 55 96 18 09
E-mail : st-angel.mairie@orange.fr



Fête de l'école



La montée au Prieuré a été refaite

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Les conseils municipaux
- Que s'est-il passé ?
- Du côté des associations
- informations diverses
- Manifestations à venir
- Etat civil
- historique du RPI

Conseil municipal du 31 juillet 2009

✓ **Avenant voirie**

Objet de l'avenant: réalisation de travaux supplémentaires non prévus au marché initial (enrobé supplémentaire, pose de caniveaux et de ralentisseurs)

✓ **Programme de travaux au Prieuré pour 2010**

En concertation avec l'Architecte des Monuments Historiques, la tranche de travaux pour 2010 comprendrait la restauration des contreforts Nord du Prieuré. Un dossier va être déposé et les subventions seront sollicitées auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

✓ **Demande de subventions**

Une demande de subventions auprès du Conseil Général sera faite pour:

- l'aménagement d'aires de jeux aux lotissements
- l'achat de mobilier pour l'école, ainsi qu'une table de pique-nique.

✓ **Plan Local d'Urbanisme : modification suite à erreur matérielle.**

Ces modifications concernent les points suivants du règlement:

- En zone 1AU, il était indiqué « pour les constructions nouvelles, le matériau utilisé est la tuile courbe de teinte rouge vieillie, ou similaire »
Or, il faut lire « *pour toutes les constructions nouvelles, le matériau utilisé en couverture doit être de structure plane et de teinte ardoisée* »
- En zone 1AUx, implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, il était précisé « les constructions s'implanteront à 35 m par rapport à l'axe de la RD 1089 »
Or, il faut lire « *pour le parc d'activités du bois Saint-Michel les reculs applicables sont précisés dans l'étude d'aménagement du parc d'activités du bois Saint-Michel, pour les autres zones, les reculs sont fixés à 35 m par rapport à l'axe de la RD 1089* »

✓ **Rapport annuel du délégataire VEOLIA pour le service de l'eau**

Quelques chiffres :

- 388 clients pour 34 kms de réseaux
- une installation de production d'une capacité totale de 216 m³ par jour, une station de reprise, trois réservoirs d'une capacité de totale de stockage de 310 m³
- qualité de l'eau: eau de qualité bactériologique conforme aux limites réglementaires, qualité chimique conforme, eau peu calcaire et équilibrée.
- Travaux 2008 : extension des réseaux sur les secteurs de la Tannerie, de la Z.A. des Roches.
- Orientation pour l'avenir : améliorer la ressource en eau du Bouchaud, prévoir des aérations supplémentaires à l'usine de la Fabrie, réhabiliter l'antenne du moulin.

A titre indicatif, le prix du m³ d'eau pour une consommation de 120 m³ (redevances comprises, mais hors assainissement) est de 2,68 €TTC au 1^{er} janvier 2009.

✓ **Mise en place de la loi sur l'accessibilité des voies et espaces publics**

Le plan de mise en accessibilité pour les personnes handicapées doit fixer les dispositions susceptibles de rendre accessibles l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobiles situées sur la commune. Pour mener à bien ce plan, une étude doit faire un état des lieux du fonctionnement global du territoire, mettre en évidence les zones accessibles ou inaccessibles à l'aide d'une représentation cartographique et définir les priorités en matière d'accessibilité selon les enjeux locaux.

✓ **Projet d'étude d'énergie des communaux bâtiments**

Le projet d'étude de faisabilité « énergies renouvelables » pour les bâtiments communaux a pour but de maîtriser le budget dédié à l'énergie et de développer les énergies renouvelables dans la commune.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, dont la commune fait partie, a inscrit ces objectifs dans sa charte. Un contrat porté par le PNR permet l'accompagnement des communes dans leurs projets de maîtrise d'énergie.

Afin de réaliser des économies, il a été proposé un groupement de communes pour la désignation d'un seul bureau d'études pour les communes.

Henri Bringaud est nommé titulaire pour suivre ce dossier.

✓ **Adhésion à la Fédération Départementale des Collectivités de l'Eau de la Corrèze**

Les points principaux de cette structure associative sont :

- un rôle d'information et de conseil
- une mission d'études et de prospective à l'échelle départementale
- une mission de veille et de conseils administratifs juridiques et techniques
- un rôle de représentation auprès des pouvoirs publics et des instances départementales, régionales et nationales.

Il a été décidé d'adhérer à cette fédération dont la cotisation est fixée à 0,10 €par abonné.

✓ **Lotissement de la Gane : tous les lots du lotissement de la Gane sont vendus.**

Conseil municipal du 2 octobre 2009

✓ **Station d'épuration : contrat de prestation d'ingénierie géotechnique**

Cette étude est indispensable pour implanter la station d'épuration. C'est l'agence Ginger située à Limoges qui aura une mission d'investigations géotechniques.

✓ **Maîtrise d'œuvre pour l'étude des réseaux**

Un appel d'offre va être lancé pour une étude complète des réseaux (eaux usées et eaux pluviales, réseau unitaire ou séparatif), étude d'impact sur les rejets pour déterminer le dimensionnement de la station d'épuration.

✓ **Plan de mise en place de la loi sur l'accessibilité des voies et espaces publics**

Le bureau d'étude « Colibris » a été retenu pour établir ce plan

✓ **Régularisation de la voirie communale**

Dans le classement de la voirie communale, il faut distinguer :

- le chemin rural, domaine privé de la commune (l'entretien ne constitue pas une dépense obligatoire pour la commune)
- la voie communale, domaine public de la commune (dépense obligatoire d'entretien)
- le chemin d'exploitation est une voie privée qui appartient aux propriétaires riverains (il sert exclusivement à la communication des propriétés riveraines)

Il est nécessaire de bien classer les différentes voies, en sachant que la longueur de la voirie commune est prise en compte pour le montant de la dotation globale de fonctionnement.

✓ **Commande d'une chaudière pour la Poste**

La chaudière du bâtiment de la poste doit être changée. L'entreprise Olivier Scelles a été retenue pour effectuer le remplacement.

✓ **Achat de terrain**

La commune va faire l'acquisition de parcelles de terrain, situées à proximité de l'école, pour une superficie de 596 m².

✓ **Ecole** La garderie du mercredi matin est reconduite.

Un accord de principe a été donné pour la participation de la commune aux classes de mer.

✓ **Modification des statuts du Comité Syndical du Pays d'Art et d'Histoire.**

Les Présidents des Communautés de communes ne pouvant pas être membres d'office du Bureau du Syndicat Mixte, il faut modifier le nombre de sièges composant le Comité Syndical (articles 5 et 6 des statuts).

Conseil municipal du 11 décembre 2009

✓ **Garantie de la commune pour les prêts contractés par la COPROD**

La société coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyers modérés de la Corrèze (COPROD) entreprend des travaux de rénovation dans ses immeubles, notamment ceux situés dans les lotissements des Moulinots et de la Gane à St Angel. Le conseil municipal accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés contractés par la COPROD.

✓ **Convention pour l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)**

La mission effectuée par la Direction départementale des territoires (ancienne DDEA) a été reconduite au 1^{er} janvier 2010. Les différentes missions concernent la mise en place de schémas de voirie et de programme d'entretien et de travaux, ainsi que l'assistance dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat.

✓ **Mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol**

La Commune ayant un Plan Local d'Urbanisme validé, elle peut instruire elle-même les permis de construire et les autorisations d'urbanisme ou peut décider de recourir aux services de la Direction départementale des territoires. Le conseil municipal sollicite le concours gratuit de la DDT

✓ **Achat et vente de terrains**

L'entreprise de Mr Bailly (travaux agricoles) souhaite s'installer sur un terrain à la zone artisanale des Roches. L'acte de vente sera signé pour une parcelle de 8 430 m²

L'acquisition de terrain à La Laubie, appartenant à M. GIRAUD permettra l'installation d'entreprises. La vente sera signée pour une superficie de 1ha 60a 29ca.

✓ **Révision du prix des tickets de cantine**

Au 1^{er} janvier 2010, en accord avec la mairie de Mestes, le tarif du repas à la cantine sera de 2,25 €

✓ **Recensement**

Le recensement de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

Deux agents recenseurs ont été recrutés : Alexandre Bezaud et Guy Chassing.

✓ **Adhésion au service de médecine préventive du centre de Gestion de la Corrèze**

✓ **Désignation d'un référent pour la sécurité routière**

Claude Bigot est désigné référent pour la sécurité routière

✓ **Réforme des collectivités territoriales**

Le conseil municipal se prononce contre les dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants, et soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France.

✓ **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**

Le bureau d'études Colibris a terminé le dossier.

✓ **Projet d'étude d'énergie des bâtiments communaux avec le PNR**

Sylvette Audy est désignée suppléante pour suivre ce dossier.

Que s'est-il passé ?

* **13 juin 2009** : L'organiste Erik Feller a donné un concert organisé par l'Association Carrefour des Arts et du Patrimoine

* **20 juin** : Pour la fête de la Musique, le Comité d'Animation Saint-Angélois avait invité les groupes les Ephémères, Red Curtain et Singlar blou. Malgré le froid, plusieurs centaines de personnes ont assistés à ce spectacle

* **23 juin** : Au Conseil d'école, ont été évoqués les bilans pédagogiques, les répartitions des classes pour la rentrée 2009

* **24 juin** : Réception des travaux de la salle de motricité.

* **25 juin** : Le club « les Liserons » a organisé une sortie à Murat le Quaire avec visite du musée de la Toinette, les Orgues de Bort et déjeuner au restaurant.

* **25 juin** : Réception des travaux à l'église : couverture de



l'appentis.

* **27 juin** : fête de l'école : les parents d'élèves du RPI se sont retrouvés à Mestes pour assister aux spectacles préparés par les enfants et leurs enseignants .

* **8 juillet** : Chaque mercredi des mois de juillet et août, Diane Aidans a assuré des visites guidées du Prieuré. 270 personnes environ ont assisté à ces visites.



Des associations, écoles ont contacté la Mairie pour visiter le site du Prieuré hors saison estivale.

* L'association les **Chevaliers de Ventadour** a accueilli les

visiteurs tous les mercredis après-midi de l'été au « potager » du prieuré.

* **11 juillet** : L'équipe de saint-Angel réunie par le Comité d'Animation a remporté l'inter-villages qui était organisé à la Tourette.

* **12 juillet** : l'association « les vieilles calandres », a organisé un rassemblement de voitures anciennes à St Angel.

* **13 juillet** : le méchoui dansant organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers sur la place de la Mairie a connu un vif succès .

* **14 juillet** : Le club de football masculin a organisé un concours de pétanque. 15 équipes ont participé.

* **Du 23 au 25 juillet** : les randonnées spectacles de Lignes de partage sur le plateau de Millevaches ont attiré de nombreuses personnes. Plusieurs associations, conteurs, artistes, acteurs coordonnés par Claude Montagné ont fait découvrir le territoire du Parc naturel au fil d'un roman.

* **25 juillet** : Le vernissage de l'exposition artistique de l'association « question de reg'art » s'est déroulé à la salle capitulaire. Cette exposition est restée visible deux semaines.

* **8 et 9 août** : la fête médiévale organisée par l'association « les chevaliers de Ventadour » a attiré la foule malgré un temps exécrable le dimanche.

* **16 août** : Beaucoup de monde pour la fête de la moisson organisée par le Comité d'Animation : vide-grenier, moisson, battage au fléau, exposition de vieux matériel, locomobile, cuisson du pain, repas autour du four à pain .



* **4, 5 et 6 septembre** : fête de la Saint-Gaudens. Le Comité d'Animation avait prévu des

animations pour tous dès le vendredi soir.

* **9 septembre** : Réception des travaux de voirie : le Coq, la Tannerie et les Clidières

* **18 septembre** : Lors de la journée du Patrimoine, une vingtaine de personnes ont assisté à la visite guidée du prieuré avec Mr Peuch.

* Michel Porte a participé aux **championnats du monde de saut d'obstacles** en Belgique, il s'est classé dans les quatre-vingt premiers.

* **3 octobre** : La commune a organisé la votation citoyenne nationale contre la privatisation de la Poste.

* **8 et 9 octobre** : Une randonnée a été organisée par le club 4X4 de St Angel

* **11 octobre** : thé dansant organisé par le club des Liserons à la salle des fêtes.

* **24 octobre** : Une vente de chrysanthèmes a eu lieu sur la place de St Angel.

* **5 novembre** : Conseil d'école à St Angel. Présentation des nouveaux enseignants, de la répartition et des projets pédagogiques .

* **21 novembre** : lors de leur assemblée générale, les Chevaliers de Ventadour avait convié adhérents, sympathisants et élus à un repas convivial dans le « potager » du prieuré.

* **22 novembre** : thé dansant organisé par Les Liserons réunissant environ 80 personnes

* **28 novembre** : Inauguration de l'exposition artisanale organisée par l'association Carrefour des Arts et du Patrimoine.

* **5 et 6 décembre** : treizième foire aux fruits de mer et aux vins organisée par l'ASL

* **12 décembre** : Sainte Barbe et hommage aux pompiers volontaires. Remise de décorations : sergent chef: Jean-Claude Plazat, caporal chef: Cyril Baron, Makfé Guérouaf et Eric Penaud. Nouvelle recrue : Toncay Yilderim

* **17 décembre** : Noël des enfants de l'école et Noël du club des Liserons.

Nouveaux horaires de la Poste :

Lundi : fermée ; Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8H45 - 11H30 ; Samedi : 9H-11H.



Du côté des associations

▪ **L'amicale des Sapeurs Pompiers** remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation du méchoui dansant du 13 juillet 09, toutes les personnes qui se sont déplacées et donne rendez-vous le 13 juillet 2010 pour une nouvelle soirée.

▪ **Assemblée générale du club de gym le 18 octobre 09** : La cotisation passe de 55 à 60 €. 18 personnes sont inscrites pour 2009-2010. inscriptions sont possibles tout au long de l'année (tarif adapté en fonction date). Pas d'arrêt des cours pendant les vacances scolaires. Jours et horaires salle des associations, de 19h30 à 20h30. Professeur: Colette François. La d'entretien est accessible à tous. Chacun fait les exercices qu'il souhaite en fonction de ses capacités. Ambiance conviviale : plusieurs repas et sorties cours de la saison. Le club possède déjà des élastiques et des bâtons spécifiques à cette pratique, et envisage d'acheter cette année des bracelets



Les
de la
: lundi,
gym
au
lestés

Présidente : Mme Valérie Moulinoux, trésorière, M^{lle} Laurence Chastang, Secrétaire : Mme Caroline Gourdière.

▪ **Assemblée générale du comité d'animation le 15 octobre 09** : Un bilan positif avec de nombreuses animations variées s'adressant à tous et une grande implication des bénévoles. Nouveau bureau : Président : Bruno Guidon, vices présidents : Jean Claude Estrade, Daniel Monteil, Arnaud Michaux, secrétaire : Annie Monteil, trésorier : Yves Bernardie.

▪ **Assemblée générale du FC St Angel** : Président : José Ribeiro, vice-président : Samuel Ribeiro, trésorier : Richard Nirelli, trésoriers adjoints : Vincent Fournier et Frédéric Ribeiro, secrétaire : Mélanie Hacier, secrétaires adjoints : Cécile Bigourie et Arnaud Nirelli, entraîneur : Jean-Michel Sobodka.

▪ **Assemblée générale de l'association des parents d'élèves du RPI** : Président Mr Michaux, vice-président Mr Gaye, trésorière Mme Moulinoux, trésorier adjoint Mr Mariaud, secrétaire Melle Devaud, secrétaire adjoint Melle Betouille.

▪ **Les jeudis des Liserons** : Pour passer d'agréables jeudis après-midi et participer aux sorties et activités, contacter Mme Truant au 05 55 96 10 47

▪ **ASL** : St Angel à l'heure de la marée: la 13^{ème} foire aux fruits de mer et vins a connu un très vif succès. Les exposants qui sont fidèles depuis 13 ans étaient au rendez vous et ont été très satisfaits de cette foire. Plus de 600 repas ont été servis sur les deux jours. En soirée, la fête a battu son plein grâce à l'orchestre Momo qui a su mettre une ambiance chaleureuse à la salle des fêtes qui affichait complet. La Présidente de l'Amicale Sports et Loisirs remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

▪ **Vendredi 22 janvier 2010 à 18h** : Assemblée Générale de l'association **Carrefour des Arts et du Patrimoine**.

Informations diverses

✓ Les personnes qui ne souhaitent plus avoir **d'éclairage public** peuvent se signaler à la mairie : les ampoules pourront être enlevées.

✓ Il y a toujours une forte demande de **garde d'enfants à Saint Angel** émanant de personnes de la commune ou même de communes alentours ou plus éloignées (St Angel est un lieu de passage pour les gens qui vont travailler). Tout personne intéressée peut se renseigner à la mairie ou contacter directement le Conseil Général pour être agréée.

✓ **Site internet** : vous pouvez retrouver ce bulletin ainsi que les précédents sur le site internet de la commune.

✓ **Les ateliers théâtre de la Chéridoine** : adultes, adolescents et

enfants peuvent pratiquer le théâtre sur la commune de St Angel . Renseignements au 05 55 72 55 84 ou sur le site www.lachelidoine.fr

✓ **Un livret destiné aux nouveaux arrivants** est disponible à la mairie. Il contient diverses informations pratiques.

✓ **Petites annonces à la mairie** : Vous pouvez transmettre vos petites annonces (locations, ventes etc....) au secrétariat de la mairie. Elles seront affichées sur un des panneaux d'affichage extérieur. Si vous souhaitez communiquer **des informations** pour compléter ce journal communal, vous pouvez les déposer à la mairie, les communiquer par mail à la mairie ou à [marie-line.farges@wanadoo .fr](mailto:marie-line.farges@wanadoo.fr)

✓ Un montant de 30 € est déposé sur un **compte à la Poste** à

chaque naissance.

✓ **Déchets verts** : Pour que le service puisse perdurer, il est rappelé que seuls les déchets verts doivent être déposés à côté du nouveau cimetière sur la route de Chaveroy, qu'il est interdit de faire du feu, et que les habitants de St Angel peuvent aller aux déchetteries d'Ussel et de Meymac (la commune ayant signé une convention avec la communauté de communes).

✓ **Bibliobus**: Des livres sont déposés régulièrement en mairie par le bibliobus départemental.

✓ **15 permis de construire** ont été délivrés en 2009

✓ 3 lots sont disponibles au **lotissement des Hortiers**

Nouveaux artisans sur la commune :

Mr SAUVIAT (à Conche) : garagiste, préparation au contrôle technique, réparation toutes marques. 06 70 54 97 67

Mr BLANC (à Beaune) : entretien espaces verts, petits travaux, 06 43 94 73 40

Mr BAILLY (zone artisanale) : travaux agricoles.

Mr VIDOVIC (zone artisanale) : tailleur de pierres

MANIFESTATIONS A VENIR

Jeudi 31 décembre 2009 : réveillon organisé par le club de foot masculin. Réservations au 06 81 39 68 42 ou 05 55 72 32 51

Vendredi 8 janvier 2010 à 18h : vœux du maire salle des conseils.

Dimanche 10 janvier à 15h : foot féminin St-Angel (ASSA) reçoit Albu/Neuville 3

Dimanche 17 janvier : Concours de belote organisé par le FC St Angel. Renseignements au 06 73 39 90 04

Dimanche 17 janvier : St Hilaire/Venar 3 contre foot féminin St-Angel

Vendredi 22 et samedi 23 janvier 2010 à 21h à La Chélidoine, humour avec WALLY.
Réservations : 05 55 72 55 84

Dimanche 24 janvier 2010 à 13h15 : match de foot FC St Angel 2 reçoit Sornac US2 et à 15h, FC St Angel reçoit Eygurande CA.

Dimanche 31 janvier 2010 à St Angel, quine organisée par l'association des parents du RPI

Dimanche 31 janvier : foot Vitrac/St Angel 2 et Montagnac/FC St Angel
foot féminin St-Angel (ASSA) reçoit FC Argentat 4

Vendredi 5 février 2010 à 18h : inauguration de la salle de motricité de l'école.

Vendredi 5 février à 21h : concert de blues à La Chélidoine : Lenny Lafargue

Dimanche 7 février : foot Montagnac/FC St Angel 2 et à 15h, FC St Angel reçoit Peyrelevade. US Varoise 3 contre foot féminin St-Angel

Samedi 13 février 2010 : concours de belote organisé par l'amicale des sapeurs pompiers.

Dimanche 14 février : thé dansant organisé par le club des Liserons

Samedi 20 février 2010 : concours de belote organisé par le FC St Angel. Rgnts au 06 73 39 90 04

Dimanche 21 février : foot féminin St-Angel (ASSA) reçoit Tulle foot Corrèze 4

Vendredi 26 février 2010 à 21h, lecture spectacle à La Chélidoine avec l'auteur Jean-Marie Lathieyre.

Samedi 27 février à 18h : foot, Ussel ES 2/ FC St Angel et Albu/Neuville 3 contre foot féminin St-Angel

Samedi 6 mars 2010 : Repas de la chasse. Renseignements, réservations à la mairie.

Dimanche 7 mars, foot à 13h15 FC St Angel2 reçoit Le Lonzac 2 et à 15h, FC St Angel reçoit le Lonzac US.

Vendredi 12 mars 20.10 à 21h : conte musical « les tribulations de Mochatello » au théâtre de La Chélidoine.

Samedi 13 mars 2010, fête du Printemps organisée par le comité d'Animation St angeleois

Dimanche 21 mars, foot, Marcillac 2/FC St Angel 2 et Marcillac/ FC St Angel.

Dimanche 28 mars, foot à 13h15 FC St Angel 2 reçoit St Exupéry 2 et à 15h, FC St Angel reçoit Vitrac Correze AS

Vendredi 26 mars 2010 à 21h : Théâtre à La Chélidoine « Diva Dimitri »

Samedi 27 mars 2010 à Valiergues, soirée « Printemps » organisée par l'association des parents du RPI.

Vendredi 2 avril 2010 à 21h : concert jazz à La Chélidoine « Mystère Trio ».

Dimanche 11 avril, foot Peyrelevade 2/FC St Angel 2 et à 15h FC St Angel reçoit Tourette FC

Vendredi 23 avril 2010 à 21h : Théâtre à La Chélidoine « Le globe » de Marc Israël Le Pelletier.

Samedi 24 avril 2010 : Repas des aînés à la salle polyvalente de Saint-Angel.

Samedi 24 avril, foot à 18h, Meymac CA 2/FC St Angel.

Dimanche 9 mai 2010 : thé dansant organisé par le club des Liserons.

Samedi 19 juin 2010, fête de la musique organisée par le Comité d'Animation St angeleois.

26 juin 2010 à Mestes, fête de l'école organisée par l'association des parents du RPI

Etat civil

Naissances :

Lilian Estebann FARROUX le 23/09/09
Mélissa Emma EDWIGE le 15/10/09
Naël, Angel DEBEVE le 18/12/09 né sur la commune de St Angel
Gabin, Gérard MOULINOUX le 26 /12/09

Mariages :

Guillaume BEZAUD et Julie SOULET le 15/08/09
René GUIGNABEL et Denise TONDEUR le 21/11/09

Décès :

Irène CAUTY née SEINCE le 16/07/09
Germaine LONGVERT née DUBRAY le 09/08/09
Jean VALEToux
Marie-Jeanne CONTENSOUZAS née BONNEFOND le 30/11/09

UNE ECOLE, UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Historique du regroupement pédagogique intercommunal Saint-Angel/ Mestes / Valiergues.

Les premiers échanges

Les échanges entre ces deux écoles datent de la fin des années 1980 (1987/ 1988). Le rapprochement naturel entre les écoles ayant des structures identiques (2 classes à 3 niveaux avec un accueil des CE1 quand les parents en faisaient la demande) et peu éloignées en distance, était à l'époque basé sur :

- Des activités communes liés en particulier à l'USEP (éducation physique à l'école primaire en temps scolaire et hors temps scolaire) à l'intérieur d'un réseau un peu plus large (écoles rurales en périphérie d'Ussel)

- La mise en place de projets centrés sur l'aménagement du temps de l'Enfant à l'intérieur desquelles les dominantes d'activités étaient culturelles (arts plastiques, théâtre, musique) et sportives (USEP).

Ce rapprochement s'est concrétisé de façon plus formelle et a abouti en 1990-1991 à la rédaction d'un projet d'école commun et la mise en place de séjours en classe d'environnement tous les 3 ans pour les élèves de cycle 3 (1991, 1994, 1997, 2000).

Dès 1988, la création d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avait été évoquée par les enseignants soucieux de la pérennité des deux écoles. Mais cela n'avait pas abouti.

La problématique de l'époque étant surtout due au fait que les enfants des deux communes qui étaient scolarisés en maternelle dans les écoles de la ville d'Ussel ne revenaient pas systématiquement suivre leur cursus élémentaire à Saint-Angel ou Mestes. Il est à noter que la création des cantines puis des garderies péri-scolaires dans les deux communes a certainement évité une évasion plus grande des élèves vers Ussel.

La diminution des effectifs a réellement commencé vers la fin des années 1990 et a coïncidé avec le départ des directeurs emblématiques de ces deux écoles (Mrs Peyraud puis Pair à Saint-Angel et Mr Valetoux à Mestes). Un turn-over important s'est alors installé au niveau des enseignants avec des nominations successives de néo-titulaires nommés à titre provisoire .

Les écoles ont alors subi le contrecoup de cette instabilité et l'évolution des effectifs est devenue inquiétante (voir tableau ci-dessous).

<i>Année scolaire</i> \ <i>Effectifs</i>	<i>Saint-Angel</i>	<i>Mestes</i>
2000/2001	24	24
2001/2002	25	18

Une mesure de fermeture d'un poste avait été envisagée sur l'Ecole de Mestes pour la rentrée 2001.

A noter qu'en 2000, les deux écoles ont intégré le Réseau Rural d'Education du Plateau Bortois (RRE) en compagnie de deux autres RPI à 3 classes (St Julien/Sarroux et Margerides/Saint Bonnet) et d'une école à 4 classes (Liginiac).

La création du regroupement pédagogique intercommunal

La naissance

Suite aux élections municipales de 2001, un rapprochement entre les élus s'est alors effectué pour envisager la création d'un RPI afin d'éviter des mesures de fermeture de poste dans l'une ou l'autre des deux écoles mais aussi et surtout pour mettre un place un cursus complet de la maternelle au CM2.

Le RPI est alors mis en place à la rentrée 2002 avec la création d'une classe maternelle à Saint-Angel.

A noter que la commune de Valiergues s'est associée à la création de ce RPI par une participation financière .Une convention est signée entre les trois communes pour cadrer les participations financières de chaque commune.

Le service de transports scolaires a été pris en charge par le Conseil Général, les communes ont mis du personnel à disposition pour surveiller les transports des plus petits de Valiergues/Mestes vers Saint-Angel

L'évolution des effectifs

	<i>Saint-Angel</i>	<i>Mestes</i>	<i>Total</i>	<i>Observations</i>
<i>Rentrée 2002</i>	46	22	68	
<i>Rentrée 2003</i>	52	23	75	Création provisoire d'un 4 ^{ème} poste Ouverture à Mestes avec une classe de CE1/CE2
<i>Rentrée 2004</i>	48	34	82	Confirmation de l'ouverture du 4 ^{ème} poste
<i>Rentrée 2005</i>	50	38	88	
<i>Rentrée 2006</i>	55	41	96	
<i>Rentrée 2007</i>	60	42	102	Création d'une 5 ^{ème} classe pour le RPI avec implantation à Saint-Angel
<i>Rentrée 2008</i>	66	44	110	
<i>Rentrée 2009</i>	68	45	113	

Cette évolution sensible des effectifs montre le succès du regroupement et l'adhésion des parents d'élèves à cette structure.

Les aménagements dans les écoles

	<i>Saint-Angel</i>	<i>Mestes</i>
<i>Eté 2002</i>	Réfection totale de l'école : Toiture, salles de classe, adaptation à l'école maternelle (meubler, matériel)	Changement de la toiture Aménagement de la salle de garderie
<i>Eté 2004</i>	Agrandissement de la cantine	
<i>Eté 2005</i>		Mise en sécurité et aménagement de la cour de l'école
<i>Eté 2007</i>	Création d'une classe supplémentaire au premier étage avec locaux annexes (bureau et bibliothèque) Achat d'un bâtiment voisin de l'école pour projet de création d'une salle d'activités physiques	Réfection salle informatique /bibliothèque Réaménagement et rénovation de la cantine
<i>Eté 2008</i>	Travaux de démolition et aménagement de la salle d'activités physiques	
<i>Eté 2009</i>	Aménagement intérieur de la salle de motricité terminé	



Travaux d'aménagements de la salle de motricité

Fonctionnement :

Les classes de Saint-Angel vont de la maternelle au CE1 (3 classes)

Les classes de Mestes vont du CE1 au CM2 (2 classes)

Les enfants de CE1 de Mestes sont les enfants qui résident à Mestes ou dont les frères et soeurs sont scolarisés sur l'école de Mestes. Idem pour Saint-Angel.

RRE :

Le RPI Mestes, Saint-Angel, Valiergues fait partie du Réseau Rural d'Education du Plateau Bortois (RRE) avec les communes de Liginac, Margerides, Saint-Bonnet près-Bort et Sarroux. Une convention est signée tous les trois ans entre les maires de ces communes, les Conseillers Généraux des cantons d'Ussel Ouest, d'Ussel Est, de Bort et de Neuvic, l'Inspecteur d'Académie, le Président du Conseil général. Cette convention de partenariat permet de mutualiser des ressources matérielles (livres, matériel d'éducation physique ...) et humaines (un enseignant), de développer la concertation, la coopération, des projets et des rencontres entre les enfants des écoles rurales.

Le Projet Pédagogique et Educatif est préparé par les personnels de l'Education Nationale des écoles concernées

Les communes font partie du Comité de Pilotage du réseau et contribuent au fonctionnement (transports, matériel pédagogique) en donnant une participation financière calculée ainsi : 40 €par classe et 7 €par élève (soit 512 €au total pour St Angel). Le reste du fonctionnement est assuré par le Conseil Général et l'Education nationale.

Un site internet « Les P'tits Génies du Net » est consultable à l'adresse suivante :

<http://pagesperso-orange.fr/rre-plateau-bortois/>

Vous y trouverez un aperçu des réalisations menées ainsi que les futurs projets

Garderie intercommunale

Le dispositif de garde des enfants le mercredi matin a été reconduit. Cette garderie est organisée à l'Ecole de Saint-Angel .

A partir de 7h 30 le matin, jusqu'à 12h15, les enfants sont accueillis par Pascale Tuillon ou Marianne Millet. Chaque mercredi, des activités différentes sont organisées en fonction des événements (saisons, fêtes etc...). Ainsi, les enfants de la garderie ont fabriqué de fleurs en papier pour la fête du printemps, des fantômes et autres chauve-souris pour Halloween....

Plan école numérique rurale

Le matériel informatique a été livré aux écoles du RPI. Il se compose d'ordinateurs portables, de tableaux numériques et d'un vidéo-projecteur.